




# Concentrateur Kröber O2 - Kröber O2 v4.0

---

## Guide Oxycure

### **Mise en service : instructions résumées**

1. Appuyer sur le bouton marche/arrêt I/O
2. Régler le débit au moyen du deuxième bouton 
  - 1- Maintenir le bouton enfoncé jusqu'à ce que les données de l'écran clignotent ;
  - 2- Relâcher la pression ;
  - 3- Tourner le bouton jusqu'à l'obtention du débit souhaité ;
  - 4- Appuyer une nouvelle fois sur le bouton pour confirmer votre réglage ;
3. Pour plus de détails, voir page 12.

### **Entretien périodique.**

1. Tous les jours 1- Pour les traitements avec humidificateur : nettoyer et désinfecter l'humidificateur et en remplacer l'eau (eau du robinet)
2. Le 1<sup>er</sup> jour du mois :
  - 1- Remplacer le filtre mousse (refroidissement) ;
  - 2- Nettoyer l'appareil avec un chiffon doux légèrement humide ;
  - 3- Remplacer la lunette à oxygène ;
  - 4- Remplacer l'humidificateur.
3. Tous les 6 mois : 1- Remplacer le filtre d'entrée + les opérations du point 2 ci-dessus.

**Nous vous remercions d'avoir opté pour un concentrateur Oxycure.**



## **Oxygénothérapie**

### Concentrateurs portables Oxycure

Concentrateur portable Oxycure – Inogen G3  
Concentrateur portable Oxycure – Inogen G4  
Concentrateur portable Oxycure – Inogen G5  
Concentrateur portable Oxycure – Inogen Rove 6  
Concentrateur portable Oxycure – SimplyGo Mini  
Concentrateur portable Oxycure – SimplyGo  
Concentrateur portable Oxycure – Eclipse 5  
Concentrateur portable Oxycure – Zen-O lite  
Concentrateur portable Oxycure – Zen-O (pas sur photo)

### Concentrateur Oxycure

Concentrateur Oxycure – Kröber

### Bouteilles Oxycure (oxygène gazeux)

Bouteille Oxycure B2 – 0,4 m<sup>3</sup>  
Bouteille Oxycure B5 – 1,0 m<sup>3</sup>  
Bouteille Oxycure B10 – 2,1 m<sup>3</sup> (pas sur photo)

### Réservoirs Oxycure (oxygène liquide)

Réservoir Oxycure d'oxygène liquide - 26 m<sup>3</sup>  
Réservoir portable Oxycure d'oxygène liquide (1,0 m<sup>3</sup>)

## **Apnée du sommeil**

S.Box - Sefam

**Plus d'informations sur [www.oxycure.be](http://www.oxycure.be)**



**Oxycure sa.**

Business Park Fernelmont  
L. Génicot, 9  
B-5380 Fernelmont  
Belgium  
Tel + 32 (0)81 22 15 90  
Fax + 32 (0)81 22 15 99

<http://www.oxycure.be>  
e-mail : [support@oxycure.be](mailto:support@oxycure.be)

**HEURES D'OUVERTURE**

---

Du lundi au vendredi

09.00 – 12.30 et 13.30 – 18.00

**SERVICE DE GARDE**

---

**0800 980 68**

Notre service de garde est un service permanent (7 jours/7 – 24 heures /24).

Il est exclusivement réservé aux installations urgentes d'appareils et dépannages de nos appareils.

**Appel au service de garde**

- Laisser un message sur le répondeur avec votre nom et numéro de téléphone et indiquer brièvement la raison de votre appel ;
- La permanence vous rappellera endéans les 20 minutes ;
- Si la permanence ne vous a pas rappelé endéans les 20 minutes, laisser un nouveau message.

**Notes**

1. Les interventions techniques (dépannages) sont incluses dans le prix de l'assistance et de la location.
2. Les livraisons de marchandises, en dehors des heures de bureaux, sont payantes.

# REMBOURSEMENT DU CONCENTRATEUR OXYCURE

Le concentrateur Oxycure est disponible :

## 1. EN PHARMACIE, SUR PRESCRIPTION DU MÉDECIN GÉNÉRALISTE OU SPÉCIALISTE.

En vertu de l'Arrêté Royal du 24 octobre 2002, le concentrateur Oxycure est remboursable sur prescription du médecin généraliste ou spécialiste déposée dans une pharmacie ouverte au public pour :

- **le traitement de l'hypoxémie aiguë.**  
Durée maximale : 3 mois sur 12, consécutifs ou non (de date à date).  
Accord du médecin conseil nécessaire.
- **les soins en palliatif.**  
Durée illimitée.  
Statut palliatif reconnu avec hypoxémie.

### → OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES DE L'UTILISATEUR

Pour pouvoir bénéficier du remboursement des Soins de Santé en Belgique, vous devez être en ordre de mutuelle ou d'assurance et :

- Remettre à votre pharmacien l'autorisation du médecin conseil ;
- Remettre à votre pharmacien une prescription par mois;
- La prescription doit comporter les mentions suivantes :

Oxycure	Exemple	Oxycure
La date de début de traitement (JJ/MM/AA)		10/10/2014
Le débit et la durée journalière		2 LPM / 12 heures
Humidificateur		Humidificateur
Tiers payant applicable (en soins palliatifs)		

### → LE TRAITEMENT OXYCURE COUVRE LES PRESTATIONS SUIVANTES :

Libellé	Prix public par mois	Montant à votre charge
L'installation et formation de l'utilisateur et de son entourage. La reprise en fin de traitement	31,80	0,00
Le concentrateur Oxycure Les accessoires nécessaires à la thérapie Le service de garde Oxycure 24h/24, 7j/7 en cas de problème technique	90,10	0,00
L'humidification mensuelle (1 pièce / mois)	5,51	0,00
Une bouteille de réserve (max. 1m <sup>3</sup> )	0,00	0,00
L'honoraire de coordination du traitement	0,00	0,00

→ **LE REMPLACEMENT DE LA / DES BOUTEILLE(S)** se fait sur prescription médicale aux conditions prévues par les A.R. du 22 octobre 2002 et 21 décembre 2001.

Libellé	Prix public par mois	Montant à votre charge
Prix public de l'oxygène médical (prix/m <sup>3</sup> )	5,55	5,55
Location des bouteilles (forfait, si remplacement de la / des bouteilles).	22,17 – 26,60	22,17 – 26,60
L'honoraire de coordination du traitement par votre pharmacien	-	-

## **2. DANS UN CENTRE DE PNEUMOLOGIE, SUR PRESCRIPTION D'UN MEDECIN SPECIALISTE EN PNEUMOLOGIE OU PEDIATRIE.**

Dans le cadre de « La Convention en matière d'oxygénothérapie de longue durée à domicile en cas d'insuffisance chronique grave », le concentrateur Oxycure est entièrement remboursable pour une durée d'un an renouvelable.

### → **Vos obligations administratives de l'utilisateur :**

- Répondre aux conditions fixées par la convention (examens dans un centre de pneumologie) et obtenir l'accord du médecin conseil de la mutuelle.
- Arrêt tabagique.

→ La « convention en matière d'oxygénothérapie de longue durée à domicile en cas d'insuffisance respiratoire chronique grave » couvre les prestations suivantes :

Libellé	Montant à votre charge
Installation et formation de l'utilisateur et de son entourage Reprise en fin de traitement	0,00
Le concentrateur Oxycure Les accessoires nécessaires à la thérapie (une pièce/mois) Le service de garde Oxycure 24h/24, 7j/7 en cas de problème technique	0,00
L'humidification (1 pièce / mois)	0,00
Les frais d'électricité (1,00 €/jour de traitement, payable par votre mutualité)	-
Une bouteille d'oxygène de réserve (panne d'électricité)	0,00
L'honoraire de coordination du traitement	0,00

## **3. UN TRAITEMENT « OXYCURE PREPAID 3 », DANS UNE PHARMACIE SUR PRESCRIPTION D'UN MEDECIN GENERALISTE OU SPECIALISTE**

Au cas où vous ne bénéficiez plus du droit au remboursement, mais que votre état de santé nécessite la poursuite d'une oxygénothérapie suivant l'avis du médecin traitant, nous vous proposons notre formule « Oxycure Prepaid 3 », hors remboursement.

L'utilisation de « l'Oxycure Prepaid 3 » est limitée de manière électronique à trois mois et 999 heures. Tous les trois mois, ou dès que le solde horaire est épuisé, nous « rechargeons » le compteur, sauf avis contraire de votre médecin ou pharmacien.

Cette formule vous garantit une qualité de traitement identique à celle dont vous bénéficiez avec le concentrateur Oxycure.

Libellé	Montant à votre charge
Oxycure « Prepaid 3 »	193,31
Humidificateur	11,02
Installation	31,80

# 1. AVERTISSEMENTS

---

L'utilisation du concentrateur Oxycure ne peut se faire que sur avis médical autorisé.

Ceci n'est pas le mode d'emploi du fabricant. Le mode d'emploi est disponible en français, en néerlandais, en allemand et en anglais ; il est de plus consultable sur notre site internet [www.oxycure.be](http://www.oxycure.be) ou sur demande à notre service clientèle.

Si lors de l'usage de ce dispositif médical vous ressentez un effet indésirable, parlez-en à votre médecin, votre pharmacien ou votre infirmier/ère.

# 2. CONSIGNES DE SECURITE

---

Le concentrateur Oxycure porte la marque CE et satisfait à toutes les normes en vigueur dans L'Union Européenne.

Cet appareil produit de l'oxygène. L'oxygène accélère la combustion et peut provoquer l'inflammation instantanée des graisses et des corps gras, même des pommades ou onguents. Pendant l'utilisation de cet appareil, pour votre sécurité et celle de votre entourage, il est impératif de respecter les consignes de sécurité suivantes :

- **Ne pas fumer**
- **Maintenir l'appareil éloigné (2 mètres) de toute source de chaleur, de toute flamme nue ou étincelle**
- **L'appareil, les accessoires et le visage doivent être exempts de graisses, huiles, corps gras (pommade ou onguent)**
- **Ne jamais ouvrir, démonter l'appareil (risque d'électrocution) ou enlever l'étiquetage de l'appareil**
- **Ne jamais couvrir l'appareil**
- **Maintenir l'appareil au sec**

# 3. EMPLACEMENT DE L'APPAREIL

---

**Le bon fonctionnement de l'appareil n'est possible que si l'appareil est placé à un endroit correspondant à tous les points repris ci-dessous.**

L'appareil doit être placé :

- Sur un sol ferme et plane, dans un endroit sec et bien aéré.  
→ éviter les petits réduits, les salles de bains.
- A l'abri des courants d'air chauds ou froids, des rayons directs du soleil.  
→ éviter de placer l'appareil devant une fenêtre ou une porte vitrée.
- Ne JAMAIS couvrir l'appareil.
- A une distance minimale de 30 cm des murs, des rideaux et d'autres grands objets (p. ex. meubles), afin de garantir une aspiration normale de l'air ambiant par l'appareil.
- A distance d'une source de chauffage (2 mètres).

## 4. INCIDENTS

---

### Que faire si ma canule nasale ou mon tuyau d'oxygène prend feu ?

Cet incident peut arriver avec toute utilisation d'oxygène (oxygène gazeux en bouteilles, oxygène liquide) si les consignes de sécurité ne sont pas respectées.

1. Déconnecter le tuyau de l'appareil.
2. Eteindre l'appareil.
3. Etouffer les flammes avec une couverture, par exemple.
4. Aérer la pièce jusqu'à disparition de la fumée et des odeurs.

## 5. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Concentrateur Oxycure – Kröber.

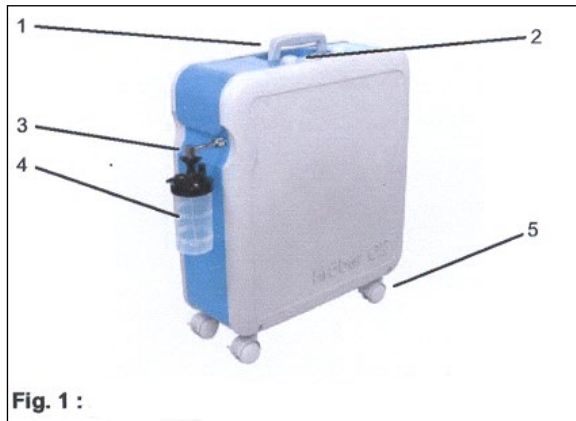
Fabricant	Kröber Medizintechnik GmbH. D-56332 Dieblich - Tel. +49 2607 9404		
Modèle	Kröber O <sup>2</sup>	Kröber O <sup>2</sup> , v4.0 (SN <sup>1</sup> : 40X/S40X)	Kröber O <sup>2</sup> , v4.0 (SN <sup>1</sup> : 5XOX/S5XOX)
Classification selon la Directive 93/42/CEE relative aux dispositifs médicaux	IIa	IIa	IIa
Classe de protection	II	II	II
IP	21	21	21
Tension nominale	230 V, 50 Hz	230 V, 50 Hz	230 V, 50 Hz
Température ambiante d'utilisation	5 à 40°C	5 à 40°C	5 à 40°C
Pression atmosphérique d'utilisation	700 à 1060 mbar	700 à 1060 mbar	700 à 1060 mbar
Altitude	0-3000m	0-3000m	0-3000m
Dimensions (H x P x L, en cm)	53,5 x 20,3 x 52 cm (sans les roulettes)	53,5 x 20,3 x 52 cm (sans les roulettes)	53,5 x 20,3 x 52 cm (sans les roulettes)
Masse	18,8 kg	17,4 Kg	17,4 Kg
Débit volumétrique	0,1 à 6 lpm (litres/min)	0,1 à 5 lpm (litres/min)	0,2 à 5 lpm (litres/min)
Concentrations nominales (Version N51)	0,1 à 4 l/min 95% - 3% >4 à 5 l/min 85% ±3% 5 à 6 l/min 75% ±3%	0,1 à 4 l/min 95% - 3% >4 à 5 l/min 85% ±3% <sup>2</sup>	0,2 à 4 l/min 95% - 3% >4 à 5 l/min 85% ±3% <sup>2</sup>
Alarmes (acoustiques et visuelles)	Température élevée Panne de secteur Débit Concentration oxygène Système	Température élevée Panne de secteur Débit Concentration oxygène Système	Température élevée Panne de secteur Débit Concentration oxygène Système
Affichage d'état	Débit d'oxygène	Débit d'oxygène	Débit d'oxygène
Puissance acoustique à 2LPM	<b>35 dB</b>	<b>31,1 dB</b>	<b>31,1 dB</b>
Consommation	307 – max. 350 W	Max. 280 W	Max. 280 W
Certificat CE	CE 0197	CE 0197	CE 0197

<sup>1</sup> SN : numéro de série

<sup>2</sup> Alarme O<sub>2</sub> probable à partir de 4,5 LPM



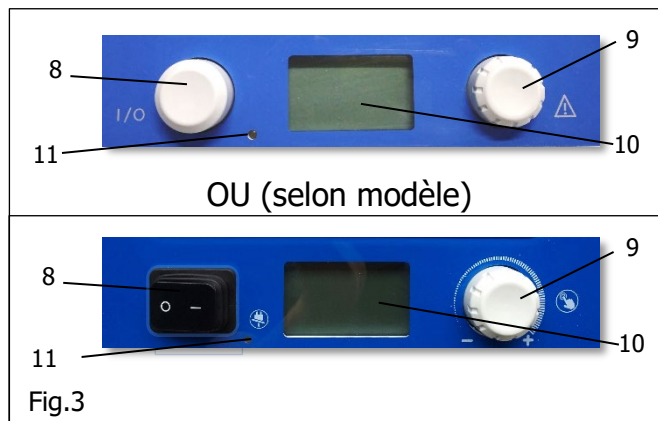
## 6. DESCRIPTION DE L'APPAREIL



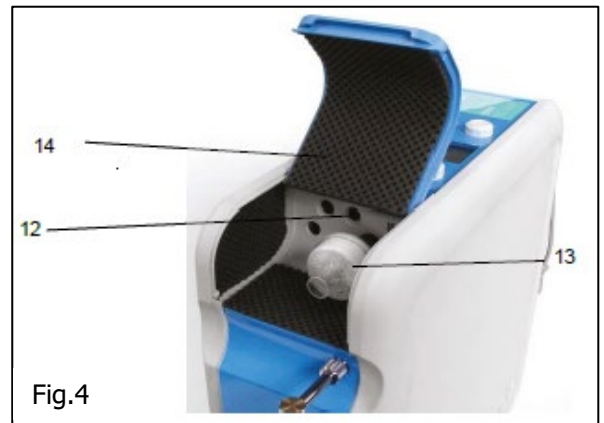
1. Poignée
2. Champ de commande et écran
3. Sortie d'oxygène et raccord angulaire
4. Humidificateur
5. Roulettes



6. Cordon d'alimentation
7. Grille amovible et filtre mousse (refroidissement)



8. Bouton Marche/Arrêt
9. Bouton de réglage de débit (appui long) et, sur certains modèles, de suppression d'alarme (appui court)
10. Ecran
11. Sur certains modèles : LED d'interruption de secteur



12. Fusibles
13. Filtre d'entrée (aspiration)
14. Couverture du compartiment de maintenance

## 7. ACCESSOIRES NÉCESSAIRES

Les accessoires ci-dessous doivent ou peuvent être utilisés avec le concentrateur Oxycore. Votre assistant vous aidera à les choisir en fonction de vos désidératas et de vos besoins.

<b>Filtres et accessoires pour le concentrateur Oxycore</b>		<b>Prix public</b>
0305	Filtre entrée Kröber	7,87
0303	Filtre « mousse » de refroidissement (6 pces.)	7,26
0132	Connecteur CPAP 22F/22M/6mm	10,89
<b>Canules et masques</b>		
0253	Canule nasale adulte SP (+2 m tuyau)	2,54
0259	Canule nasale adulte CP (+2 m tuyau)	2,54
0257	Canule nasale K pédiatrique (+2 m tuyau)	2,54
0258	Canule nasale KK néonatal (+2 m tuyau)	2,54
0261	Masque oxygène adulte (+1,8 m tuyau)	2,54
0262	Masque oxygène pédiatrique (+1,8 m tuyau)	2,54
0288	Masque oxygène trachéotomie adulte	2,54
0289	Masque oxygène trachéotomie enfant	2,54
0263	Masque oxygène HC100% High Concentration	2,54
<b>Tuyaux et accessoires pour tuyaux</b>		
0279	Tuyau de sécurité - 3,0 m	6,00
0254	Tuyau de sécurité - 10,0 m	6,00
4004-917	Water trap	5,00
0163	Connecteur tuyau droit 5/5 mm	5,00
0390	Connecteur tuyau droit 5/5 mm rotatif 360°	5,00
0172	Connecteur tuyau T 6/6/6 mm	5,00
<b>Humidificateurs et accessoires</b>		
0310	Raccord Inox 90° pour humidification	35,70
0302	Humidificateur réutilisable Homecare 100 ml	5,51
0212	Humidificateur réutilisable 350 ml	5,51

Les accessoires nécessaires à l'application de votre thérapie (lunettes ou masques à oxygène, humidificateurs, filtres mousses) sont fournis à l'installation et sont compris dans le remboursement à concurrence d'une pièce par mois.

Oxycore vous remet à l'installation de l'appareil une boîte d'accessoires pour un traitement de 4 mois. A l'issue de cette période, Oxycore vous enverra automatiquement et sans frais, une nouvelle caisse contenant les accessoires pour 6 mois de traitement supplémentaires. A l'issue de votre thérapie, les accessoires non utilisés doivent être remis à Oxycore.

A défaut, ceux-ci seront facturés aux prix indiqués ci-dessus.

Pour une application parfaite de la thérapie et un fonctionnement optimal de l'appareil, Oxycore recommande de remplacer ces accessoires tous les mois. Voir point 16.

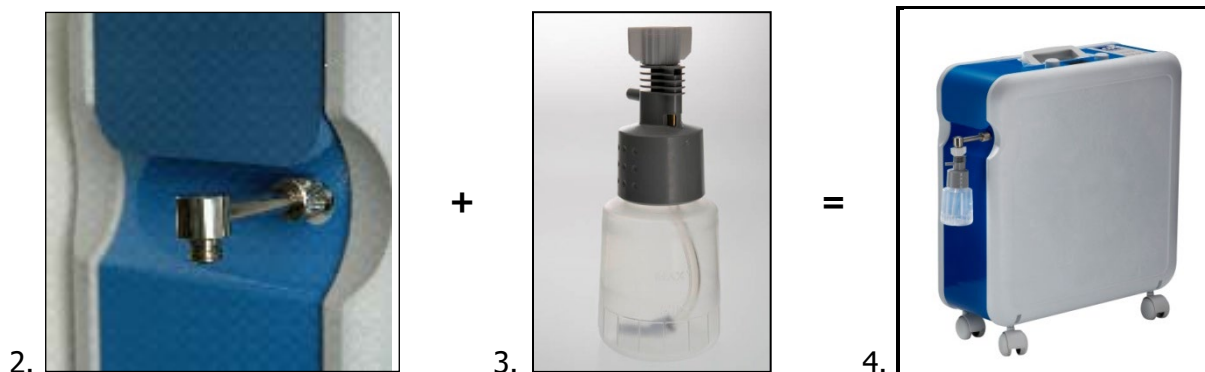
## 8. MISE EN SERVICE

**Le concentrateur Oxycore – Kröber a besoin d'approximativement 10 minutes pour stabiliser l'ensemble de ses paramètres. Une alarme peut s'afficher à l'écran pendant cette période.**

**Si cette alarme perdure après 10 minutes, appelez notre service support.**

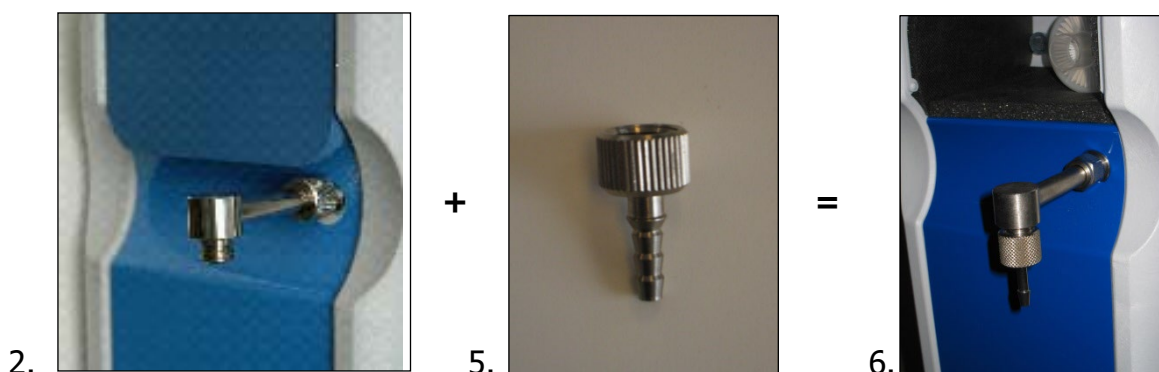
## ▪ **Si vous utilisez un humidificateur**

1. Brancher le câble d'alimentation à l'arrière de l'appareil (Fig.2, 6 page 9) au réseau électrique (230 Volts, 50 Hz).
2. Visser le raccord d'angle sur la sortie oxygène de l'appareil (photo 2 ci-dessous).
3. Dévisser le gobelet de l'humidificateur et le remplir avec de l'eau (eau de ville) entre le niveau minimum et maximum ;
4. Revisser le gobelet au support en veillant à l'étanchéité. En cas de fuite à ce niveau, l'oxygène ne parviendra pas à l'utilisateur.
5. Visser l'humidificateur sur le raccord angulaire.
6. Connecter la canule nasale ou le tube d'oxygène (rallonge) sur la sortie de l'humidificateur.
7. Pousser sur le bouton de marche / Arrêt (Fig.3, 8 page 9).
8. Régler le débit. Voir § 9 page 12.



## **Si vous n'utilisez pas d'humidificateur**

1. Brancher le câble d'alimentation à l'arrière de l'appareil (Fig.2, 6 page 9) au réseau électrique (230 Volts, 50 Hz).
2. Visser le raccord d'angle sur la sortie oxygène de l'appareil (photo 2 ci-dessous).
3. Visser l'embout conique sur le raccord d'angle (photo 5 ci-dessous).
4. Connecter le tuyau d'oxygène sur l'embout conique.
5. Connecter la canule nasale sur le tuyau d'oxygène au moyen du connecteur de tuyau fourni.
6. Mettre l'appareil en marche (Fig.3, 8 page 9)
7. Régler le débit Voir § 9 page 12.



## 9. REGLAGE DU DEBIT

1. Appuyer quelques secondes sur le bouton de réglage de débit (Fig.3, 9 page 9) jusqu'à ce que l'indication du débit (les chiffres) clignote ;
2. Quand l'indication du débit clignote à l'écran (Fig.3, 10 page 9), relâcher la pression sur le bouton ;
3. Tourner le bouton de réglage vers la gauche pour diminuer le débit, vers la droite pour augmenter le débit ;
4. Une fois la valeur souhaitée atteinte, appuyer brièvement sur le bouton de réglage de débit pour confirmer votre choix ;
5. La valeur demandée s'inscrit sur l'écran. L'appareil adaptera le débit à la valeur souhaitée.

## 10. AFFICHAGE SUR L'ECRAN

Après sa procédure de test, l'écran indique le débit réglé (par exemple : « 2,0 lpm » pour 2 litres par minute) et le nombre d'heures de fonctionnement de l'appareil.

En cas d'alarme détectée par le module de contrôle, le type de problème détecté apparaît sur l'écran en clignotant avec la mention "ERROR".

Voir également à ce sujet les paragraphes :


8. "Mise en service",

11.A "Astuces d'utilisation",



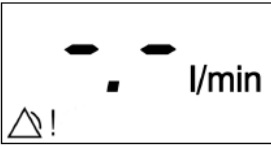
11.B. "Mesures à prendre si une alarme perdure".






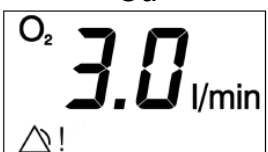
## 11.A. ASTUCES D'UTILISATION





<b>L'appareil se met en alarme à sa mise en marche</b>	<p>Ceci est normal. L'appareil a besoin de 10 minutes pour stabiliser l'ensemble de ses paramètres.</p> <p>Si cette alarme perdure après 10 minutes, appeler Oxycure</p>
<b>L'appareil fonctionne normalement sans alarme, produit « des bulles dans l'humidificateur », mais vous ne recevez pas d'oxygène.</b>	<p>Ceci est dû à un problème d'étanchéité de l'ensemble « humidificateur – tube d'oxygène – lunette à oxygène ».</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Contrôler si le raccord d'angle (photo 2 p.10) est correctement vissé sur l'appareil ;</li><li>2. Contrôler si l'humidificateur est bien vissé sur cette tige ;</li><li>3. Contrôler si l'humidificateur est correctement vissé et que le gobelet est bien fermé. <b>L'oxygène ne pourra sortir de l'humidificateur par le tube d'oxygène ou la lunette à oxygène que si l'humidificateur est correctement et hermétiquement fermé.</b></li></ol>
<b>De l'eau arrive dans la lunette à oxygène.</b>	

	<p>Ceci est un problème de condensation de l'oxygène humidifié et chaud (20-25°C) dans un tube à oxygène froid car posé sur un sol froid. <u>Solutions</u> :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Eviter que le tube à oxygène soit en contact avec le sol froid ;</li> <li>2. Essayer d'utiliser l'appareil quelque temps sans eau dans l'humidificateur</li> <li>3. Commander l'accessoire pour tuyau « Water trap» qui évitera ce problème.</li> </ol>
<p><b>L'appareil se met en alarme O2 à 4,5 LPM</b></p>	<p>Certains appareils KRO2.V4 se mettent en alarme dès 4,5 LPM. Ceci est normal.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Vérifier s'il y a des fuites au niveau de l'humidificateur ou des tuyaux d'oxygène.</li> <li>2. Appeler Oxycure (Le numéro se trouve sur l'appareil).</li> </ol>
<p><b>Certains modèles sont équipés d'une fonction de suppression d'alarme (appui court sur bouton de réglage du débit):</b></p> 	<p>Après avoir appuyé brièvement sur le bouton de réglage, le symbole de la suppression d'alarme apparaît à l'écran et, en cas d'alarme, la sonnerie de l'alarme sonore est supprimée pendant 120 secondes. Après ce laps de temps, l'alarme sonore retentit et le symbole de la suppression d'alarme disparaît de l'écran.</p> <p>NOTE : Cet état peut être inversé immédiatement en appuyant à nouveau sur le bouton de réglage et le symbole de suppression d'alarme est masqué à l'écran.</p>

## 11.B. MESURES A PRENDRE SI UNE ALARME PERDURE

AFFICHAGE SUR L'ECRAN TYPE D'ALARME	MESURES A PRENDRE
 <p>Ou</p>   <p>→ Alarme débit (code_LPM)</p>	<p>L'oxygène produit ne parvient pas à l'utilisateur suite à un accessoire mal positionné ou défectueux.</p> <p><u>Mesures à prendre :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Laisser l'appareil en marche afin d'exécuter la procédure de contrôle ci-dessous ;</li> <li>2. Déconnecter (dévisser) l'humidificateur de l'appareil (raccord angulaire en acier inoxydable). Si l'alarme s'arrête, le problème se situe au niveau des accessoires situés <u>APRES</u> l'appareil et <u>passer au point 3.</u> Si l'alarme continue, appeler Oxycure (Le numéro se trouve sur l'appareil).</li> <li>3. Démonter tous les accessoires. Enlever la lunette à oxygène (canule), le tuyau d'oxygène et l'humidificateur de l'appareil</li> <li>4. Remonter les accessoires un à un dans l'ordre suivant : <ul style="list-style-type: none"> <li>. Humidificateur</li> <li>. Tube (rallonge)</li> <li>. Lunette à oxygène</li> </ul> Ceci vous permettra de déterminer quel accessoire pose problème.</li> </ol>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Remplacer l'humidificateur si nécessaire.</li> <li>· Vérifier si la canule (lunette) à oxygène ou le tuyau d'oxygène n'est pas bouché, plié, coincé dans une porte, sous un pied de chaise. Libérer les accessoires ou les remplacer si nécessaire. Si l'alarme persiste, retourner au point 3.</li> </ul> <p>5. Appeler Oxycure.</p>
 <p>Ou</p>  <p>→ Alarme de température (code_T°)</p>	<p>La température intérieure de l'appareil est trop élevée.</p> <p><u>Mesures à prendre :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Eteindre l'appareil pour éviter de l'endommager.</li> <li>2. Vérifier si l'emplacement de l'appareil est correct et si l'air peut entrer dans l'appareil sans obstacle.</li> <li>3. Vérifier le filtre mousse. Le remplacer au besoin.</li> <li>4. Vérifier le filtre d'entrée. Le remplacer au besoin.</li> <li>5. Remettre l'appareil en fonctionnement.</li> <li>6. Si l'alarme persiste, éteindre l'appareil pour éviter de l'endommager.</li> <li>7. Utiliser temporairement la bouteille de réserve fournie par Oxycure.</li> <li>8. Appeler Oxycure.</li> </ol>
 <p>→ Sous-tension du secteur (code U)</p>	<p>L'alimentation de l'appareil est insuffisante.</p> <p><u>Mesure à prendre :</u></p> <p>Utiliser un stabilisateur de tension.</p>
 <p>Ou</p> <p>Plus rien n'est affiché à l'écran, le concentrateur ne tourne plus et la LED orange est allumée</p> <p>→ Panne de secteur (code_AC)</p>	<p>L'alimentation en électricité est interrompue.</p> <p><u>Mesures à prendre :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Vérifier si le cordon d'alimentation est bien connecté à une prise murale.</li> <li>2. Contrôler les fusibles de votre logement ou s'il n'y a pas de panne de courant.</li> <li>3. Essayer un autre appareil électrique dans la même prise.</li> <li>4. Si l'alarme persiste, utiliser temporairement la bouteille de réserve.</li> <li>5. Appeler Oxycure.</li> </ol>
 <p>Ou</p> 	<p>Le capteur multifonction a détecté une concentration d'oxygène inférieure à 82%.</p> <p><b>Votre appareil délivre toujours de l'oxygène mais sa concentration a diminué.</b></p> <p><u>Mesures à prendre :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Vérifier s'il y a des fuites au niveau de l'humidificateur ou des tuyaux d'oxygène.</li> <li>2. Appeler Oxycure.</li> </ol>

<p>→ Alarme oxygène (O<sub>2</sub>) (code_O2)</p>	
 <p>Ou</p>  <p>→ Alarme capteur (code_SE)</p>	<p>Le capteur multifonction ne peut pas déterminer la quantité et la concentration de l'oxygène produit.</p> <p><u>Mesures à prendre :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Utiliser temporairement la bouteille de réserve.</li> <li>2. Appeler Oxycure.</li> </ol>
 <p>Ou</p>  <p>→ Alarme générale (code_ERR)</p>	<p>Dysfonctionnement général de l'appareil. La fourniture d'oxygène est interrompue.</p> <p><u>Mesures à prendre :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Eteindre immédiatement l'appareil, <b>même si l'appareil est allumé depuis moins de 10 minutes</b> et utiliser temporairement la bouteille de réserve.</li> <li>2. Appeler Oxycure.</li> </ol>

## 12. AUTRES PRODUITS ET SERVICES OXYCURE

### ▪ Le pulse oxymètre

Le pulse Oxymètre est un appareil de mesure de la saturation du sang en oxygène. Le pulse Oxymètre permet de déterminer la nécessité d'une oxygénothérapie ou de contrôler son efficacité.



- Contacter votre médecin ou votre pharmacien à ce sujet ou demander notre brochure informative.  
Consulter notre site [www.oxycure.be](http://www.oxycure.be).

### ▪ La petite bouteille Oxycure de réserve ou de déambulation



La bouteille de réserve ou de déambulation Oxycure, munie d'une vanne à détendeur intégré, est LA solution en cas de panne d'électricité. Un m<sup>3</sup> procure une autonomie de 8 heures à 2 LPM.

Modèles.

B5	1,0 m <sup>3</sup>
B2	0,4 m <sup>3</sup>

- Contacter votre médecin ou votre pharmacien à ce sujet ou demander notre brochure informative.  
Consulter notre site [www.oxycure.be](http://www.oxycure.be).

### ▪ Les concentrateurs portables Oxycure

Les concentrateurs portables Oxycure sont des dispositifs médicaux portables et autonomes. Compacts et légers, les concentrateurs portables Oxycure offrent une autonomie « effective » quasi illimitée. Ils fonctionnent aussi bien sur batterie rechargeable que sur le secteur (courant alternatif 110-240 volt) ou dans un véhicule (courant continu 12 volt) sans aucune interruption en cas de changement de source d'énergie.

Les concentrateurs portables Oxycure sont équipés d'une valve économiseuse (OCD).

Les concentrateurs portables Oxycure ne conviennent généralement pas pour une utilisation pendant le sommeil.



→ Plus d'information sur [www.oxycure.be](http://www.oxycure.be) ou auprès de notre service clients



# 13. Convention d'assistance et consentement éclairé

Entre d'une part **OXYCURE sa-nv**,  
Business Park, L. Génicot, 9 à B-5380 Fernelmont, ci-après dénommée Oxycure

Et d'autre part :  
**M. Nom Patient.e**, NISS, réf. client  
Adresse CP Ville

Ci-après dénommé le Bénéficiaire  
Il est convenu ce qui suit.

## 1. Définition

Oxycure fournit une assistance médicale au bénéficiaire pour une durée indéterminée. L'assistance médicale inclut l'installation du matériel, la formation du bénéficiaire, la mise à disposition du matériel, la fourniture du matériel d'entretien périodique, l'assistance en cas de problème technique et la reprise du matériel en fin de thérapie. La convention débute le jour de la livraison du matériel et prend fin le jour de la restitution du matériel par le bénéficiaire à Oxycure.

## 2. Demandeur, prescripteur et dispensateur

Les demandeur, prescripteur et dispensateur tels que mentionnés dans la note d'envoi (Réf.....)

En vue de l'intervention des Soins de Santé ou d'un Organisme Assureur et nonobstant de son obtention par le Bénéficiaire, l'assistance périodique et le matériel sont facturés au dispensateur. En cas de non-paiement par ce dernier, le bénéficiaire en est solidairement tenu.

## 3. Traitement et cadre de remboursement

Traitement 1 | Modalité INAMI | Posologie LPM ..... | Heures/jour .....

Traitement 2 | Modalité INAMI | Posologie .....

## 4. Matériel et prix public

Le matériel fourni au Bénéficiaire, sa valeur de remplacement et le montant de l'intervention éventuelle des Soins de Santé ou d'un Organisme Assureur sont mentionnés sur la note d'envoi. La facturation a lieu mensuellement et anticipativement. Toute période mensuelle entamée est due.

## 5. Assistance médicale à domicile

Le Bénéficiaire a pu vérifier, en présence du représentant d'Oxycure ou de son délégué, le bon état de fonctionnement et le parfait état extérieur du matériel et accepte le matériel livré repris sur la note d'envoi. Le bénéficiaire reconnaît avoir reçu les informations utiles en vue de l'utilisation du matériel, un manuel d'utilisation relatif à celui-ci ainsi que les accessoires nécessaires à l'utilisation dudit matériel. Il reconnaît être capable d'utiliser le matériel de manière conforme à sa destination. Les conditions générales de vente et de location, acceptées par et bien connues du bénéficiaire, sont d'application.

## 6. Consentement éclairé et explicite dans le cadre du Règlement Général de Protection des Données GDPR

Je soussigné, le Bénéficiaire, autorise par la présente Oxycure à traiter (1) mes données personnelles et sensibles nécessaires à la bonne exécution de mon traitement médical et des prestations sollicitées, (2) les données personnelles de personnes de confiance que j'ai transmises à Oxycure dans ce cadre.

Je suis par ailleurs informé.e des modalités ci-dessous.

- a. Mes données seront conservées par Oxycure pendant toute la durée de mon traitement médical, de l'exécution des prestations sollicitées, pour la période de garantie du matériel et/ou pour la période légale de conservation des dossiers imposée à Oxycure, notamment au niveau administratif (2 ans), fiscal (7 ans) ou réglementaire (20 ans).
- b. Je me porte garant du consentement des personnes de confiance que je vous ai indiquées et vous informerai par écrit endéans les 3 jours calendriers de la présente du retrait éventuel de leur consentement.
- c. Oxycure s'engage à ne jamais utiliser mes données personnelles à d'autres fins que celles rendues nécessaires au suivi de mon traitement médical et à l'exécution des prestations sollicitées, à sa gestion administrative et/ou réglementaire avec les pharmacien(s), centre(s) hospitalier(s), maison de repos et autre(s) personne(s) de confiance transmise par le bénéficiaire, intervenants médicaux ou sociaux s'occupant de moi.
- d. Mes données médicales, collectées pendant mon traitement, ne seront échangées qu'avec le/les médecins précisés sur la/les note(s) d'envoi. Oxycure ne transmet mes données qu'aux intervenants mentionnés ci-avant.
- e. Oxycure me permet de retirer à tout moment mon consentement et d'exercer mes droits d'accès, de rectification, de portabilité, de limitation de traitement et d'effacement de mes données personnelles et celles de mes personnes de confiance, dans les limites de la réglementation, au moyen du formulaire disponible sur le site [www.oxycure.be](http://www.oxycure.be) ou sur simple demande et ce les jours ouvrables entre 9 heures et 18 heures. Le formulaire dûment complété peut être transmis par Email à l'adresse [dpo@oxycure.be](mailto:dpo@oxycure.be), par fax au n° 081 221599, ou par lettre recommandée envoyée à l'adresse reprise dans le formulaire.
- f. Le délégué à la protection des données d'Oxycure est joignable à l'adresse email [dpo@oxycure.be](mailto:dpo@oxycure.be) pour toute demande, information complémentaire ou plainte au sujet de la protection de mes données.
- g. Le site de l'Autorité Belge de la Protection des Données est [www.autoriteprotectiondonnees.be](http://www.autoriteprotectiondonnees.be).

Fait en double exemplaire, le bénéficiaire reconnaissant avoir reçu celui qui lui revient. Lu et approuvé le jj/mm/20aa

Pour le **Bénéficiaire**

Pour **Oxycure**

## 14. CONDITIONS GENERALES

**Article 1.** Les présentes conditions générales et conditions particulières de location sont applicables à l'ensemble des rapports contractuels entre Oxycure et le Client et prévaudront sur toutes autres conditions générales. Le terme « Client » englobe, de manière solidaire, le patient utilisant le matériel livré par Oxycure et tout donneur d'ordre du patient, intervenant en quelque qualité que ce soit.

**Article 2.** La commande par le patient ou son donneur d'ordre vaut acceptation des présentes conditions.

**Article 3.** A l'exception des dispositifs médicaux ou médicaments enregistrés, la qualité, les spécifications et de manière générale tous renseignements quelconques relatifs aux produits livrés sont communiqués par Oxycure à titre d'information, sans engagement de sa part, sauf stipulation contraire.

**Article 4.** Oxycure n'est en aucun cas responsable de l'application de la thérapie ou de l'utilisation des biens livrés, fussent-ils des médicaments ou des dispositifs médicaux. Lorsqu'un dommage est causé conjointement par un défaut du produit et la faute de la victime, du patient, de son donneur d'ordre ou d'une personne sous leur responsabilité, Oxycure n'encourt aucune responsabilité. Dans les autres cas, la responsabilité d'Oxycure est limitée aux dommages directs causés au Client et à ses biens à concurrence d'un montant maximum de 250.000,- Euro.

**Article 5.** Les délais de livraison sont indicatifs et ne peuvent donner lieu à l'octroi de dommages et intérêts. Les frais de transport des marchandises ou des vidanges qui seraient réexpédiées à Oxycure ou au vendeur seront à la charge exclusive de l'expéditeur et sous sa responsabilité.

**Article 6.** Les marchandises sont payables au grand comptant à leur livraison, sauf convention contraire écrite ou indication contraire sur la facture. Le non-paiement à l'échéance de la facture engendre, sans mise en demeure, le paiement d'une indemnité forfaitaire de 3 %. Le non-paiement dans les 60 jours de l'échéance engendre, sans mise en demeure, le paiement d'une indemnité forfaitaire de 10 %, avec un minimum de 100,- Euro. En outre, toute somme non payée à l'échéance porte de plein droit intérêt au taux légal majoré de 9 points de pourcentage. Les marchandises vendues restent la propriété d'Oxycure jusqu'au complet paiement du prix, intérêts et frais. Oxycure peut également opter pour la résolution du contrat sans décision judiciaire ni mise en demeure préalable.

**Article 7.** En cas de non-conformité des marchandises livrées ou de vice caché dûment confirmé par Oxycure, Oxycure se réserve le droit, à son choix, de rembourser les marchandises affectées d'un vice ou d'effectuer une nouvelle livraison de marchandises similaires. Aucune autre indemnité ne sera due au Client. Pour être valable, toute contestation relative aux biens livrés doit être effectuée par lettre recommandée au plus tard 5 jours après la livraison. Toute contestation relative à une facture doit être effectuée par lettre recommandée au plus tard 5 jours après la date de réception de celle-ci.

**Article 8.** Conformément au Règlement Général de Protection des Données, ou « RGPD », Oxycure est responsable du traitement des données personnelles recueillies dans le cadre de la collaboration avec le Client. Oxycure permet au Client, à son mandataire ou à son ayant droit d'exercer ses droits d'accès, de rectification, de portabilité, de limitation de traitement et d'effacement de ses données personnelles, dans les limites de la réglementation, au moyen du formulaire disponible sur le site [www.oxycure.be](http://www.oxycure.be) ou sur simple demande téléphonique à Oxycure les jours ouvrables entre 9 heures et 18 heures. Les informations complètes quant au traitement des données sont disponibles sur le site [www.oxycure.be](http://www.oxycure.be) (Déclaration générale).

**Article 9.** Si la chose livrée et/ou louée est fournie dans le cadre d'une intervention des Soins de Santé au bénéfice du patient, le patient accepte explicitement que la commande soit transmise par le donneur d'ordre auquel il s'est adressé pour l'application de cette intervention et que la chose livrée et/ou louée soit facturée au donneur d'ordre. En cas de non-paiement par ce dernier pour quelque motif que ce soit, le patient est solidairement tenu.

**Article 10.** Toutes les contestations résultant des relations entre les parties seront portées devant les Tribunaux de l'arrondissement de Liège, division Namur. Le droit belge sera seul applicable.

**Article 11.** La version en français des présentes conditions générales et conditions particulières de location prévaut sur la version en néerlandais.

### CONDITIONS PARTICULIERES DE LOCATION.

Les présentes conditions particulières complètent les conditions générales reprises ci-dessus. En cas de divergence, les présentes conditions particulières priment.

**Article 1.** Les appareils, dispositifs médicaux, leurs accessoires et/ou les récipients de gaz, ci-après « la chose louée », mis à la disposition du Client font l'objet d'un contrat de location qui prend cours au moment de la livraison de ceux-ci, même en l'absence de contrat écrit.

**Article 2.** Par l'acceptation de la chose louée, le Client reconnaît 1) avoir pris connaissance des présentes conditions, du prix de la location de la chose louée et de sa valeur de remplacement, et les avoir acceptés, 2) avoir été formé à l'utilisation conforme de la chose louée.

**Article 3.** Le Client s'engage à ne pas sous-louer, ni céder le contrat de location, ni prêter, ni déposer auprès d'un tiers la chose louée qui demeure la propriété d'Oxycure. Le Client s'engage à informer tout tiers intéressé (notamment le titulaire d'un gage sur fonds de commerce ou son propre bailleur) du fait que la chose louée est la propriété d'Oxycure.

**Article 4.** Le Client assume la garde de la chose louée. A cet égard, il est entièrement responsable des détériorations, pertes ou vols qui pourraient survenir, même en cas de force majeure. Toute réparation ou remplacement de la chose louée se fera à la charge exclusive du Client, à son prix d'achat unitaire actualisé.

**Article 5.** Le Client s'engage à utiliser la chose louée en personne prudente et raisonnable, conformément au manuel d'utilisation et conformément à sa destination. Il assumera seul les conséquences dommageables d'une éventuelle utilisation incorrecte et/ou fautive de la chose louée, ou contraire à sa destination.

**Article 6.** Le Client s'engage à informer immédiatement Oxycure, avec confirmation écrite, de toute défectuosité de la chose louée, afin qu'Oxycure puisse prendre les mesures utiles. Le Client est responsable des conséquences dommageables en cas de manquement à cette obligation.

**Article 7.** Le cas échéant, Oxycure est autorisée à adapter le prix de la location sans préavis en cas de modification de la réglementation applicable à ce prix.

**Article 8.** La facturation du prix de la location se fera mensuellement et anticipativement, sauf accord contraire entre parties. Le prix de la location est dû, sauf dérogation contraire écrite, dès le jour de la livraison de la chose louée. Toute période mensuelle entamée est réputée due.

**Article 9.** La location prend fin par la restitution de la chose louée.

**Article 10.** En plus de l'application de l'article 6 des conditions générales, Oxycure peut exiger la restitution de la chose louée mise à disposition du Client moyennant simple notification en cas de modification de la réglementation afférente à la chose louée, et moyennant l'envoi d'un courrier recommandé en cas de faute du Client, et notamment le non-paiement d'une facture.

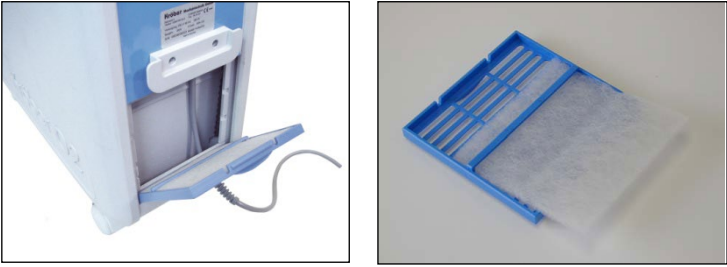

A défaut de restitution de la chose louée dans les 7 jours calendrier, il sera dû par le Client le double du prix convenu pour la location de la chose louée et ce à compter du lendemain de l'envoi de ladite lettre. Toute chose louée qui ne serait pas restituée dans le mois qui suit ladite lettre sera considérée comme étant disparue par la faute du Client et lui sera facturée à la valeur de

remplacement de la chose louée neuve.

## Notes:



## 16. ENTRETIEN PERIODIQUE PAR L'UTILISATEUR<sup>3</sup>

Périodicité	Actions
Tous les jours <b>(Obligatoire)</b>	Nettoyer l'humidificateur avec un désinfectant (vendu dans le commerce) ou une solution de 10% de vinaigre et 90% d'eau. Remplacer l'eau de l'humidificateur.
Tous les jours (Fortement conseillé)	Nettoyer la canule nasale (orifice vers le bas) avec de l'eau chaude savonnée ou une solution de 10% de vinaigre et 90% d'eau. Rincer abondamment et faire sécher avant réutilisation.
<b>Le 1<sup>er</sup> jour du mois</b> <b>Tous les mois</b> <b>(Obligatoire)</b>	<b>Remplacer le filtre mousse (refroidissement).</b> 
<b>Le 1<sup>er</sup> jour du mois</b> <b>Tous les mois (Obligatoire)</b>	Remplacer : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La canule nasale (ou lunette) ou le masque ;</li> <li>▪ L'humidificateur.</li> </ul>
<b>Le 1<sup>er</sup> jour du mois</b> <b>Tous les mois (Obligatoire)</b>	Nettoyer l'appareil avec un chiffon légèrement humide (produit d'entretien de ménage doux).
<b>Tous les 6 mois</b> <b>Toutes les 5.000 heures maximum (Obligatoire)</b>  <b>Sur demande expresse d'Oxycure (Obligatoire)</b>	<b>Remplacer le filtre d'entrée (aspiration).</b> (Fourni automatiquement par Oxycure tous les 6 mois).  Tourner le filtre dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et tirer. Remplacer le nouveau filtre sur le manchon. 

<sup>3</sup> Recommandation d'Oxycure pour assurer un fonctionnement optimal.

**PROGRAMME OBLIGATOIRE DE REMPLACEMENT DES ACCESSOIRES**

**Veillez suivre le programme de remplacement des accessoires ci-dessous et indiquer le nombre d'heures du concentrateur Oxycure à cette date.**

Ces données permettent à votre médecin de suivre de votre traitement.

Nom du patient :

Numéro de chambre du patient :

Mois	Actions à entreprendre le 1er jour du mois	Nombre d'heures du concentrateur Oxycure
INSTALLATION LE	___ / ___ / _____	
1 ___ / ___ / _____	<u>Remplacer :</u> 1. La lunette ou le masque à oxygène 2. L'humidificateur 3. Le filtre mousse 4. Nettoyer l'appareil	
2 ___ / ___ / _____		
3 ___ / ___ / _____		

**Au cours du 4<sup>ème</sup> mois d'utilisation du concentrateur Oxycure, Oxycure vous fait parvenir les accessoires pour 6 mois de traitement supplémentaires.**

4 ___ / ___ / _____	<u>Remplacer :</u> 1. La lunette ou le masque à oxygène 2. L'humidificateur 3. Le filtre mousse 4. Nettoyer l'appareil	
5 ___ / ___ / _____		
6 ___ / ___ / _____	<b>REEMPLACER LE FILTRE D'ENTRÉE ET LES ACCESSOIRES HABITUELS</b>	
7 ___ / ___ / _____	<u>Remplacer :</u> 1. La lunette ou le masque à oxygène 2. L'humidificateur 3. Le filtre mousse 4. Nettoyer l'appareil	
8 ___ / ___ / _____		
9 ___ / ___ / _____		
10 ___ / ___ / _____		
11 ___ / ___ / _____		
12 ___ / ___ / _____		

▪ **Accessoires pour un traitement supplémentaire de 6 mois**

Après les 3 premiers mois de traitement, vous recevrez tous les six mois une boîte d'accessoires contenant les accessoires pour six mois de traitement supplémentaires. Ce service est inclus dans le prix du remboursement.